

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA CERTIFICATION
COORDINATEUR (TECHNICIEN) EN RENOVATION ENERGETIQUE**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	Critères d'évaluations
Bloc 1 : Réaliser un état des lieux initial technique, énergétique et patrimonial			
Examen physique du bâtiment	Analyser la typologie du bâtiment à partir des documents techniques afin de déterminer les techniques constructives utilisées.	- Un dossier relatif à l'élaboration d'un projet de rénovation énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> - Les plans et les notices descriptives ou cahier des charges sont disponibles et utilisés pour l'analyse de l'état général du bâtiment. - la composition des matériaux de construction est identifiée. - Les techniques constructives utilisées sont identifiées.
	Identifier les usages du bâtiment en tenant compte du contexte climatique et géographique afin de déterminer les meilleures options de rénovations énergétiques.	Ou une étude de cas, - Un livret de compétences complété par l'entreprise d'accueil.	<ul style="list-style-type: none"> - L'usage du bâtiment et son environnement (géographique et climatique) sont pris en compte. - Les réglementations correspondant à l'usage du bâtiment sont identifiées et validées. - Les sources de déperditions énergétiques sont identifiées.
	Procéder aux mesures de consommation d'énergie avec des outils agréés afin de qualifier et quantifier les désordres énergétiques.	- Un entretien avec un jury de professionnels qui évaluera le bloc.	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures des consommations énergétiques sont reprises à partir d'un diagnostic officiel (audit PAE en Belgique) ou calculées avec des outils agréés. - Les désordres et pathologies structurelles sont identifiés (État général du bâtiment, isolation existante, humidité, ventilation, étanchéité à l'air, stabilité). - Les désordres énergétiques sont inventoriés.

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA CERTIFICATION
COORDINATEUR (TECHNICIEN) EN RENOVATION ENERGETIQUE**

Élaboration du diagnostic énergétique	Analyser les exigences du donneur d'ordre en s'appuyant sur la réglementation en vigueur pour la rédaction de la proposition finale afin de les intégrer à la préparation du bilan énergétique.		<ul style="list-style-type: none"> - Les exigences du maître d'ouvrage (MO) ont été recueillies, les besoins en termes de confort de vie du MO sont identifiés et compris . - Les objectifs d'économies des coûts énergétiques sont clairement définis. - Les différentes options de rénovations énergétiques sont identifiées. 	
	Compiler toutes les informations techniques et réglementaires afin de rédiger le bilan thermique en s'appuyant sur les mesures énergétiques relevées sur le terrain.			<ul style="list-style-type: none"> - Les informations recueillies sont compilées pour préparer le diagnostic thermique tenant compte de la réglementation en vigueur liée, de l'usage du bâtiment et des exigences du MO. - Le bilan énergétique du bâtiment est rédigé. - Le projet de rénovation est préparé à partir du diagnostic et du bilan énergétique.
	Restituer au donneur d'ordre le bilan énergétique en rédigeant un rapport simple afin de pouvoir présenter les arguments techniques des solutions proposées.			

Bloc 2 : Élaborer le projet technique d'un chantier de rénovation énergétique			
Construction de la proposition de projet de rénovation énergétique	Évaluer la faisabilité technique du projet de rénovation énergétique en s'appuyant sur le bilan thermique afin de déterminer des objectifs d'efficacité énergétique à atteindre.		<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des scénarios élaborés, des ensembles de travaux sont identifiés au regard des contraintes réglementaires et techniques. - Les exigences du MO sont prises en compte dans la définition des ensembles des travaux .
	Identifier les solutions techniques adaptées à la typologie du bâtiment en tenant compte de la réglementation en vigueur et des exigences du MO afin de définir les matériaux et les techniques de mise en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs d'efficacité énergétique du scénario retenu sont identifiés et démontrés. - Le scénario retenu optimise les solutions techniques et les exigences du MO. - Les solutions techniques et les matériaux mis en œuvre pour le scénario retenu sont clairement identifiés.
Présentation de la proposition de rénovation énergétique	Présenter à sa hiérarchie le projet de rénovation énergétique détaillé en précisant les solutions et matériaux retenus ainsi que les conditions de mise en œuvre afin d'obtenir la validation avant la présentation au donneur d'ordre.	<p>-Un dossier relatif à l'élaboration d'un projet de rénovation énergétique.</p> <p>-Ou une étude de cas,</p> <p>- Un livret de compétences complété par l'entreprise d'accueil.</p> <p>- Un entretien avec un jury de professionnels qui évaluera le bloc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le coordinateur présente son projet de rénovation énergétique à sa hiérarchie dans une note de synthèse en faisant apparaître de façon précise : <ul style="list-style-type: none"> . Les attendus du MO. . Le diagnostic et les résultats du bilan thermique. . Les solutions techniques retenues et les moyens devant être mis en œuvre. . Les ensembles de travaux et leur phasage. . Le coût des travaux pour l'entreprise. . les arguments de la solution retenue au regard de l'efficacité énergétique recherchée et des exigences du MO. - Le choix du scénario optimise les intérêts du MO. - Les réglementations en vigueur sont prises en compte et conforme à la nature du projet.

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA CERTIFICATION
COORDINATEUR (TECHNICIEN) EN RENOVATION ENERGETIQUE**

RENOVALT

	<p>Présenter la proposition de rénovation énergétique au MO en s'appuyant sur les informations techniques du bilan thermique et les arguments des solutions proposées afin d'obtenir son accord sur les solutions proposées, sur le coût des travaux, sur le planning du projet et le démarrage du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'argumentaire précise les choix techniques, financiers ainsi que les étapes du projet de rénovation énergétique. - Le vocabulaire technique est précis et compréhensible pour le MO. - La posture, le vocabulaire, les arguments avancés permettent au MO de prendre sa décision.
<p>Réception et contrôle de fin du chantier.</p>	<p>Contrôler la conformité du résultat du chantier en s'appuyant sur les documents contractuels afin de lever les réserves et procéder à la facturation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La conformité des travaux est vérifiée par rapport aux documents contractuels de la proposition initiale de la rénovation énergétique retenue. - Les exigences du MO sont satisfaites au regard des résultats obtenus suite aux travaux effectués.
	<p>Expliquer au MO en s'appuyant sur la documentation technique le fonctionnement et les périodicités d'entretien des nouveaux équipements en afin d'optimiser la consommation d'énergie du bâtiment.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le coordinateur maîtrise le fonctionnement des équipements installés - Le coordinateur assure la prise en main par le MO des équipements et explique leur fonctionnement par une démonstration afin d'obtenir la meilleure efficacité énergétique.